

Journée Mondiale Sans Tabac 2013

28 mai 2013

Intervention d'Yves BUR, Président de l'Alliance contre le tabac en clôture du colloque organisé pour la Journée mondiale sans tabac 2013

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Il me revient l'honneur de clore cette manifestation organisée en prélude à la Journée Mondiale Sans Tabac du 29 mai 2013. Nous savons tous que la lutte contre le tabagisme, et contre ses promoteurs qui ne sont que des vendeurs de morts cyniques, ne peut pas être et rester le combat d'un jour. **C'est un combat permanent pour dire non à la fatalité des 73 000 victimes du tabac, qui chaque année meurent dans l'indifférence publique ; 73 000 tragédies humaines dont les souffrances s'achèvent dans la mort et qui semblent laisser indifférents les pouvoirs publics et surtout la plupart des responsables politiques.**

Ce qui me frappe dans l'attitude des pouvoirs publics et des responsables politiques, c'est leur incapacité à donner à notre combat la même efficacité que celui qui est mené depuis des décennies contre l'insécurité routière permettant de réduire le nombre de victimes sur la route à moins de 10 morts par jour.

La sécurité routière et le gouvernement se félicitent, à juste titre, d'une baisse de 43 morts sur la route en avril dernier par rapport à avril 2012. Très bien, **mais durant le même mois d'avril 2013, 6000 personnes sont mortes des**

conséquences du tabagisme, soit près de 200 par jour, l'équivalent d'un Airbus A 321 qui se crasherait chaque jour, ce qui n'arriverait jamais parce qu'aucun responsable politique n'attendrait bien longtemps pour l'interdire de vol.

Il est temps, et je sais que c'est la volonté de notre ministre de la santé, de mettre fin à l'indifférence publique et d'apporter enfin une réponse à la hauteur de l'hécatombe, c'est à dire un véritable plan de lutte contre le tabagisme.

Aussi, la 1^{ère} exigence que nous formulons à l'occasion de cette JMST auprès du Président de la République est de **redonner au ministère de la Santé la responsabilité de la politique de lutte contre le tabagisme pour mettre la fiscalité au service de la santé publique.**

En bon corrézien, il peut s'inspirer de l'engagement courageux d'un de ses prédécesseurs, Jacques Chirac, qui avait décidé d'utiliser la fiscalité comme un outil de santé publique en lançant le 1^{er} Plan Cancer, provoquant une baisse de 10% du nombre de fumeurs entre 2002 et 2004, et plus tard en 2006, qui permit d'instaurer enfin l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Il faut mettre fin à la cogestion de la politique du tabac entre le ministère du Budget, les multinationales du tabac et leur porte-voix national, la Confédération des buralistes, mise en place par le président N. Sarkozy.

Il est temps de mettre fin à cette « fatalité française » dont parle Agnès Buzin, présidente de l'INCA, qui fait de la France l'un des plus mauvais élèves parmi les pays occidentaux. Fatalité dont tout le monde s'accommode au nom de la raison économique, les uns au niveau de Bercy pour ne pas tarir une ressource fiscale par ailleurs difficile à abonder, les autres afin de pouvoir continuer à bénéficier de la manne du tabac, pensez aux 2,6 Mds€ engrangés par les buralistes, même ceux qui ne sont pas concernés par les achats transfrontaliers, les derniers enfin par intérêt électoral ou par trouille... Comme

si un élu avait besoin de consulter son ruraliste pour éclairer son avenir politique !

La 2^{ème} exigence : mettre fin à toute ingérence des multinationales du tabac dans la sphère publique en mettant enfin en œuvre l'article 5.3 de la CCLAT (Convention-Cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac) dont l'objet est de préserver les politiques publiques de l'influence de l'industrie du tabac. Dans ce ministère, on connaît les conséquences négatives en termes de santé publique des conflits d'intérêts mal maîtrisés, notamment avec l'industrie pharmaceutique. Pourquoi ce qui est possible et a été concrétisé par décret dernièrement pour imposer la transparence des relations avec les industries de santé ne le serait pas avec une industrie qui fabrique des produits qui tuent chaque année 73 000 consommateurs.

Il faut être cohérent et imposer au niveau de la sphère publique une interdiction non pas seulement des conflits d'intérêts, mais aussi de tous les liens d'intérêts existant avec les industriels et multinationales du tabac, dans une totale transparence, comme exigée par l'article 5.3 de la CCLAT.

Par exemple, s'interdire et mettre fin à toute opération de mécénat ou de financement d'un organisme public ou parapublic comme le mécénat culturel (musée du Louvre, palais de Tokyo, expositions Monumenta au Grand Palais, Institut du Cerveau et de la Moelle épinière...).

Toute ingérence de cette industrie doit être bannie de la sphère publique et les liens résiduels doivent être rendus publics afin de rendre plus efficace les politiques de lutte contre cette addiction.

La 3^{ème} exigence : que la France s'engage fermement pour renforcer la politique européenne de prévention contre le tabac, en appuyant les propositions les plus fortes **comme l'obligation d'imposer des messages sanitaires graphiques au minimum sur 75% de la surface du paquet de**

cigarettes, et en préservant la possibilité pour les états qui souhaiteraient aller plus loin d'imposer le paquet neutre standardisé. L'Australie, qu'il faut saluer, vient d'instaurer cette mesure de santé publique qui vise à supprimer toute possibilité de marketing des multinationales du tabac, qui sont dans ce domaine, d'une inépuisable créativité.

En s'opposant à cette évolution qui s'imposera tôt ou tard, comme l'interdiction de fumer dans les lieux publics qu'ils ont combattu avec la même vigueur, la Confédération des buralistes tombe définitivement le masque : **elle n'est que le porte-voix des multinationales du tabac dont elle ressasse inlassablement les arguments**, il est vrai qu'une partie de leurs revenus est assurée par ces fournisseurs !

Il faut impérativement bannir toute forme de marketing encore accessible aux multinationales du tabac sur le paquet, dans les débits de tabac et l'ensemble de l'espace public. Il faut combattre sans faiblesse toute attractivité à laquelle pourrait être sensibles les consommateurs, notamment les jeunes.

La 4^{ème} exigence qui s'impose de ce fait est de **mieux protéger nos enfants et nos jeunes du tabagisme, et de combattre sans faiblesse les comportements qui favorisent l'initiation au tabagisme et à la cigarette.**

30% des jeunes de plus de 17 ans fument encore et quotidiennement. C'est une honte pour un pays qui se targue souvent d'avoir un système de santé parmi les meilleurs.

Le tabac est une drogue ! Il appartient aux pouvoirs publics de combattre plus efficacement cette addiction en privilégiant enfin la santé, et notamment celle des jeunes, aux approches fiscales et comptables des services de Bercy qui oublie encore trop souvent que les recettes du tabac ne suffisent pas, et de loin, à compenser le coût sanitaire et social du tabagisme. Comme le répète sans cesse la présidente de l'INCA, « *le tabagisme est une bombe à retardement sanitaire* »

Cela passe par une politique de prix décourageant, par un renforcement et par une clarification de l'interdiction de fumer afin de mieux préserver la population et en particulier les enfants, de la nocivité de la fumée de tabac, par un contrôle effectif du respect de la loi comme celle interdisant la vente aux mineurs alors qu'une enquête de l'Inca a montré que 62% des buralistes ne respectent pas cette loi et que plus grave encore 38% en vendent à des enfants de 12 ans ! (c'est peut-être en contrepartie des 1,2 Mrds€ versés au titre du contrat d'avenir !)

La 5^{ème} et dernière exigence: la mise en place d'un système de prise en charge simplifié et intégral de la dépendance tabagique, sur le plan médical, paramédical et médicamenteux est absolument nécessaire. Le dispositif français d'aide à l'arrêt du tabac ne répond que partiellement aux besoins de la majorité des fumeurs, qui conscients de leur dépendance, souhaitent arrêter leur consommation de tabac.

Afin de mieux accompagner les fumeurs, notamment les femmes enceintes et les plus précaires, et d'améliorer l'efficacité du sevrage tabagique, et parce qu'un fumeur accompagné aura 80% plus de chance de s'extirper de la dépendance tabagique, **il est impératif de ne plus considérer les démarches de sevrages, et leur prise en charge, comme un coût pour l'assurance maladie, mais comme une démarche sanitaire bénéfique pour la santé publique comme pour les finances sociales.**

Le fumeur ne doit pas être stigmatisé, mais soutenu, accompagné et aidé s'il le souhaite, pour retrouver la liberté de vivre plus sainement.

Vous l'avez compris, mesdames et messieurs, l'Alliance contre le tabac place la barre au niveau d'exigence imposé par la tragédie qui se répète inlassablement chaque année avec ces 73 000 morts.

Nous attendons beaucoup de notre Ministre de la Santé, dont je connais l'engagement et la volonté de doter notre pays d'une politique de santé publique

à la hauteur des risques sanitaires. Je lui dis très simplement, mais avec force, **que l'Alliance la soutiendra afin que son ministère redevienne le chef de file de la politique de lutte contre le tabac en lieu et place de Bercy et des Douanes.**

Aujourd'hui, la gravité de ce fléau n'est plus à établir et de nombreux rapports, dont le rapport Bur, le rapport de la Cour des Comptes, le rapport Touraine-Jacquat, ont conclu au renforcement d'une véritable politique de prévention globale et coordonnée. **Le temps est désormais à l'action pour renforcer le contrôle du tabac et mettre fin à l'influence des multinationales du tabac et de leurs complices.**

Après les annonces faites ce matin par Madame la Ministre Marisol TOURAINE, un premier rendez-vous sera la finalisation du PLAN CANCER 3. Nous l'affirmons haut et fort :

Il ne peut y avoir de Plan Cancer sans Plan Tabac !

Nous avons fait part de nos exigences au professeur JP Vernant en charge de la préparation de ce nouveau plan cancer.

Nous soutiendrons les actions du gouvernement pour aboutir à Bruxelles à une nouvelle directive sur les produits du tabac la plus exigeante possible afin de déjouer le lobbying intense déployé par les multinationales du tabac.

Le dernier rendez-vous sera la future loi de santé publique qui devra se concentrer sur les grandes priorités de santé publique et se donner les moyens de concrétiser les objectifs qu'elle retiendra.

Ce rendez-vous législatif permettra de déployer enfin l'ensemble des moyens et des outils afin de réduire, et de manière drastique et durable, la prévalence du tabagisme dans notre pays.

Les réflexions et les échanges durant cette journée y auront contribué et je veux remercier tous les acteurs de ces débats riches d'espoir. **L'Alliance contre le Tabac entend être plus que jamais le fer de lance de la lutte contre le tabagisme** et se tient à votre disposition pour poursuivre ensemble ce combat au service de la santé publique.